

BURKINA FASO

=====

UNITE-PROGRES-JUSTICE

=====

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE  
TRANSITION

IV<sup>E</sup> REPUBLIQUE

DEUXIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

**LOI N°023-2022/ALT**

**PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2021-020/PRES DU  
1<sup>er</sup> OCTOBRE 2021 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE  
L'ACCORD DE DON N°TF0B6183, SIGNE LE 14 JUILLET 2021 A  
OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION  
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), POUR LE FINANCEMENT  
DU PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE ET A L'ACCES AU  
FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PAIF-PME)**

## **ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Résolution n°001-2022/ALT du 22 mars 2022, portant validation du mandat des députés de l'Assemblée législative de transition ;

a délibéré en sa séance du 16 juin 2022

et adopté la loi dont la teneur suit :

**Article 1 :**

Est ratifiée l'ordonnance n°2021-020/PRES du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant autorisation de ratification de l'Accord de don n° TF0B6183, signé le 14 juillet 2021 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du Projet d'appui à l'inclusion financière et à l'accès au financement des Petites et moyennes entreprises (PAIF-PME).

**Article 2 :**

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en séance publique  
à Ouagadougou, le 16 juin 2022

